

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 11
Nombre de conseillers votants : 14

Le quinze Février deux mil vingt-quatre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 06 Février 2024

Etaient présents : GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, GUICHERD Cyril, Conseillers Délégués-
BASSOT Christine - CORNET-MONAT Béatrice - BELOT Jean Luc - MOUILLER Annie - NERON Sylvie - CUISSET Betty - PROVOST Eric

Etaient excusés : LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril
ALLEGRE Jean Marc qui a donné pouvoir à NERON Pascal
TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à Marie Françoise GAUME
ROUCHON Dominique qui a donné pouvoir à MOUILLER Annie

Secrétaire de séance : BELOT Jean Luc

OBJET : ACCEPTATION DE LA VENTE D'UNE PARCELLE AU LIEU DIT LE BOURG A MONSIEUR ET MADAME SURY PHILIPPE DE CHANGY

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la procédure de « bien sans maître » ainsi que sa délibération n° 432017 en date du 05 Octobre 2017 incorporant au domaine communal un bien sans maître cadastré :

- lieu-dit « le Bourg » cadastré section A numéro 993 pour 32 a 00 ca,

Un acte de dépôt a été effectué le 18 Octobre 2017 à la Conservation des Hypothèques de Roanne pour entériner cette décision, volume 2017P N° 4854 publié et enregistré le 24 Octobre 2017.

Une proposition de Monsieur et Madame SURY Philippe de Changy (Loire) de 1920 € pour la parcelle (soit 60.00 € le m2) a été faite au conseil municipal.

Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte la vente de la parcelle ci-dessous
 - lieu-dit « Le Bourg » cadastré section A numéro 993 pour 32 a 00 ca,
 - accepte (en accord avec les futurs acquéreurs) le prix de 1920 € pour la vente de cette parcelle pour une superficie totale de 32 a 00 ca (soit 60.00 € le m2),
- dit que tous les frais émanant à cette vente seront supportés par Monsieur et Madame SURY Philippe domiciliés à Changy (Loire) 1612, route du Haut du Bois.
- donne pouvoir à Madame le Maire pour la signature de cette vente.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,
Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,
BELOT Jean Luc



Fait à Villemontais, 15 Février 2024

Le Maire,
GAUME Marie Françoise

